



Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal des Enfants (CME) de Marigny du vendredi 24 novembre 2017

Convocation :

Le Conseil Municipal des Enfants se réunira à la mairie de Marigny, le **24 novembre 2017 à 17 heures 30**

Ordre du jour : - Présentation des nouveaux élus, discussions et échanges sur leur rôle dans le CME.
- Points sur les réalisations effectuées au cours de l'année.
- « arrêtons de nourrir nos poubelles » quels projets pour concrétiser ce slogan au restaurant scolaire ?
- Questions diverses.

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

Fait à Marigny, le 15 novembre 2017

Le Maire, Daniel BAUDOUIN

Pour les parents : les élus qui encadrent vos enfants pour cette réunion peuvent aller chercher et ramener votre enfant à votre domicile. Merci de nous le faire savoir.

Le vendredi 24 novembre 2017, le Conseil municipal des enfants de Marigny dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de Marigny, 8 place du centre, sous la présidence de M. Daniel BAUDOUIN, Maire.

Présents :

Les conseillers municipaux des enfants :

Mathéo ALLIER, Lyne AUGEREAU, Nora BAILLY-EMERIT, Léna BELY, Evan BENAÏTIER, Jeanne BILLAUD, Manon COYAC, Lucy DEMARD, Lola RAYTON, Vincent RICHARD, Alessio ROBIN et Paul TRICHET.

Présents :

Daniel BAUDOUIN, Vincent DROUARD, Louis GRIJOLOT, Anne-Marie PROUST (élus communaux) et Alain VALLÉE (enseignant des CM1 et CM2).

Absents : Julien MORIN-POUGNARD et Line ROMANTEAU.

Anne-Marie PROUST a été élue secrétaire

M. le Maire complimente les 4 nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants et les félicite d'avoir mené une campagne électorale efficace qui a abouti à leur élection.

Il remercie les autres conseillers de leur présence, ainsi que M. Alain VALLÉE l'enseignant des CM1 et CM2 pour la régularité du travail qu'il dispense en classe sur l'engagement civique des jeunes.

Il remercie également les autres enseignants de l'école du Pré Vert pour leur implication dans l'élection du CME.

Présentation des nouveaux élus, discussions et échanges sur leur rôle dans le CME

La séance commence par la remise d'un cahier à chacun des nouveaux élus du Conseil Municipal des Enfants (CME) pour noter les informations qui leur semblent nécessaires.

Vincent demande aux anciens élus de rappeler les règles à adopter pour qu'une réunion se passe bien, « prendre la parole chacun son tour », « être à l'écoute des autres », « ne pas parler à son voisin pendant l'intervention d'un membre du Conseil ».

Tous ensemble nous repérons les symboles de la République présents dans la salle du conseil municipal (Marianne, photos d'anciens Président de la République et de l'actuel).

Chacun des nouveaux élus nous lit une proposition écrite dans sa profession de foi :

- **Lucy** : plus de jeux à l'école,
- **Manon** : plus de draisiennes pour les enfants de la maternelle,
- **Lyne** : des bacs à fleurs aux entrées des villages,
- **Mathéo** : plus de sécurité dans le bourg et les villages (voitures qui roulent vite.)

Vincent rappelle que nous prenons note des propositions et qu'elles seront étudiées par le conseil municipal des adultes suivant leurs possibilités.

Points sur les réalisations effectuées au cours de l'année

C'est la 3^e année que nous avons un conseil municipal des enfants, qu'avez-vous fait depuis que vous êtes élus ?

- l'amélioration du temps du repas (self pour les CM et pose d'un plafond pour atténuer le bruit).
- le travail sur la divagation des chiens et les nuisances qu'ils occasionnent. Ce sujet sera poursuivi car il est loin d'être résolu, en continuant les étapes « informer, dialoguer, dire qu'il y a des règles et sanctionner ».

Nous avons souhaiter travailler sur « **arrêtons de nourrir nos poubelles** » au restaurant scolaire.

« Arrêtons de nourrir nos poubelles » quels projets pour concrétiser ce slogan au restaurant scolaire ?

Que faut-il faire pour y arriver ?

- mettre moins de nourriture dans l'assiette (moins de gâchis),
- demander combien on veut de nourriture,
- l'entrée est déjà servie dans l'assiette (revoir l'organisation pour se resservir),
- avoir de nouveaux couteaux pour couper seul la viande,
- mettre différentes poubelles (pour ne pas mélanger) tri sélectif,
- il faudrait des poubelles jaunes dans toute la commune

Si les aliments servis ne sont pas aimés par tous les enfants ils restent dans les plats et vont à la poubelle.

Si les enfants choisissent les menus, ils mangeront toujours la même chose.

Les menus variés c'est pour la santé, il faut manger de tout, de l'entrée au dessert, pour être en bonne santé.

Les élus du CME qui sont en 6^e apprécient d'avoir le choix pour « le plat » au self du collège.

Comment savoir si on fait des progrès (produire moins de déchets) ?

- regarder si les poubelles sont toujours aussi pleines,
- mieux manger,
- peser les déchets.

La semaine 48 = lundi 27, mardi 29, jeudi 30 novembre et vendredi 1^{er} décembre 2017 nous allons peser les aliments qui composent vos menus avant le service et les restes des assiettes pour faire une estimation du poids de déchets que mangent nos poubelles.

Questions diverses :

- installer un sapin au milieu du bourg pour les fêtes de fin d'année (c'est prévu le jeudi 30 novembre). A l'unanimité, il sera posé devant les commerces, il sera au milieu du marché de Noël qui se déroulera le vendredi 15 décembre sur la place du Centre,
- mettre plus de décoration dans la commune pour les fêtes de fin d'année,
- prévoir une piste cyclable,
- faire des travaux pour assurer la sécurité (c'est prévu dans les 4 entrées de bourg au cours de l'année 2018),
- couper les plantes qui poussent sur les trottoirs (gène pour marcher),
- mettre un ralentisseur à La Blotière, route de la Guigneraie (vitesse excessive),
- nettoyer et réparer les arrêts de bus « rue de la gare » et à « La Blotière »,
- faire une déviation « poids lourds »,
- dégager la visibilité au carrefour route du Grand-Mauduit,
- installer un banc dans le champs de l'école et un autre au City-stade,
- refaire les lignes du terrain de foot de l'école,
- mettre un panneau d'accueil « **Bienvenue à Marigny** »

Remerciements de M. le Maire aux élus du CME et à M. VALLÉE l'enseignant.

Fin de la séance à 18h30.

La date de la prochaine réunion du Conseil Municipal des Enfants sera le vendredi 19 janvier 2018.